



## REGLEMENT DE LA HANDBALL'ADE

### **Art.1-Généralités :**

Le club de Handball de Brienne le château , organise le samedi 30 juin 2018, une randonnée automobile de navigation et de tourisme, d'environ 170 kilomètres dénommée La Handball'ade

### **Art.2-Programme :**

- 30 juin 2018-10h à 12h30 accueil et mise en place des véhicules, vérifications administratives et techniques sur l'esplanade du Chateau Avenue de Beaufremont 10500 Brienne le château
- - 30 juin 2018-13h00 briefing.
- - 30 juin 2018-13h30 départ de la première voiture.
- - 30 juin 2018-20h30 repas au foyer rural rue du 8 mai 1945 Brienne le château, et distribution des prix.

### **Art.3-Véhicules admis :**

Sont admises 40 voitures historiques,et modernes .Un tripmaster est autorisé, **l'utilisation d'un G.P.S. ou téléphone avec fonction GPS est interdite.**

Formalités administratives : les équipages présentent les documents de bord (carte grise et assurance) et le permis de conduire du conducteur.

Formalités techniques : les équipages s'engagent sur l'honneur par un document signé, à présenter un véhicule conforme au code de la route, et en bon état d'entretien. Les véhicules doivent porter les plaques, éléments d'identification et publicité remis par les organisateurs, de manière visible à l'avant et sur les portières.

### **Art.4- déroulement de la Manifestation**

Ne s'agissant ni d'une épreuve sportive, ni de vitesse ou d'endurance, la Handball'ade est une randonnée établie sur le respect d'un itinéraire, avec un horaire indicatif basé

sur une moyenne toujours inférieure à 49,90 km/h. Les départs sont effectués de minute en minute.

Chaque participant reçoit au départ de chaque étape le détail de l'itinéraire à suivre, une feuille de contrôle et les informations pour déterminer le temps théorique conseillé. L'itinéraire décrira le parcours officiel sous différentes formes, l'emplacement des contrôles horaires de départ et d'arrivée, mais pas les contrôles de passage secrets.

Des contrôles de passages secrets sont prévus pour vérifier le respect de l'itinéraire.

Ils sont signalés :

- soit par des panneaux rouges avec tampon noir, pour arrêt obligatoire et validation de la feuille de contrôles par des commissaires (CP humains),
- - soit par des panneaux blancs munis de trois chiffres noirs que l'équipage doit relever et mentionner sur la feuille de contrôles (CP chiffre),
- - soit par des panneaux blancs à disque bleu munis d'un perforateur pour marquage de la feuille de contrôles (CP auto)
- 

#### **Art.5-Classement**

Récompenses

Les meilleurs équipages seront récompensés par des coupes.

#### **Art.6-Pénalisations**

Elles sont calculées selon le barème suivant :

- contrôle de passage manquant, à l'envers ..... **30 points,**
- contrôle visuel ou d'observation manquant .....**30 points,**
- Toute rature sur la feuille de contrôle ..... **10 points**
- La feuille de CP doit être remplie au stylo bille et non crayon de papier..... **10 points**

Chaque équipage a le devoir de respecter le code de la route, les indications de vitesse, et d'être vigilant dans les villages et agglomérations ; des contrôles seront mis en place par l'organisation et chaque infraction constatée sera pénalisée de **30 points**.

L'exclusion immédiate sera prononcée pour :

- conduite dangereuse ou infraction grave au code de la route,
- - attitude inamicale envers les organisateurs, les usagers de la route ou autres participants,

- utilisation d'un G.P.S ; ou similaire.
- Les participants exclus ou ayant abandonné définitivement la randonnée doivent retirer immédiatement les plaques et numéros attribués. Ils sont autorisés à rejoindre directement le lieu de repas

#### **Art.7-Assurance :**

Une police d'assurance « organisateur » souscrite auprès du cabinet MMA Assurances garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux participants. Les participants restent seuls responsables des dégâts matériels pouvant arriver à leur véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

#### **Art.8-Engagements :**

Les droits d'engagements par équipages comprennent :

- les frais administratifs, fourniture des plaques, carnet de route,
- La pause et les repas pour chaque membre de l'équipage.
- Pour les repas supplémentaires, voir le détail du bulletin d'engagement.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser un équipage sans en fournir la raison. Dans ce cas, les frais d'engagements seront restitués aux candidats.

#### **Art.9-Frais d'annulation et de désistement :**

Un équipage régulièrement engagé désirant se désister devra confirmer son forfait par courrier ou courriel. Il sera remboursé pour tout désistement avant le 10 juin 2018, mais aucun remboursement ne sera effectué pour tout désistement après cette date.

#### **Art.10-Dépannage :**

Aucun service de dépannage ne sera assuré par l'organisation. Les participants devront utiliser le service d'assistance de leur compagnie d'assurance si nécessaire.

#### **Art.11-Plateaux, remorques :**

Ils peuvent être garés sur le parking du foyer rural rue du 8 mai 1945 10500 Brienne le chateau aux risques et périls du propriétaire.

#### **Art.12-Comité d'organisation :**

La manifestation est coordonnée par un comité d'organisation composé de Heurel Kévin, Heurel Alban et les membres du club de handball, dont les décisions sont sans appel.

#### **Art 13 : Hébergement :**

Les équipages venant de loin peuvent prendre contact avec les hôtels suivants (liste

non exhaustive) afin de réserver une chambre pour le week-end.

Auberge de la Plaine 13-15 route de la plaine 10500 LA ROTHIERE réservation en direct tel : 03 25 92 21 79 mail : [contact@auberge-plaine.com](mailto:contact@auberge-plaine.com)

Hotel Air Lane ZI St Christophe 10500 Saint Léger sous Brienne  
tél : 03 25 92 55 55

Hotel de voyageurs Avenue Pasteur 10500 Brienne le château  
tél : 03 25 92 83 61

**Art.14- Acceptation :**

Les participants, par leur engagement et leur signature sur le bulletin d'engagement, déclarent accepter le présent règlement et s'y conformer.

L' organisateur de la manifestation:  
Kévin HEUREL.

Le Président du Brienne Handball  
Bernard Mathieu.